

Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile à Strasbourg

voix de traverses

54 Mai
2024

Bulletin d'information



En exclusivité
l'interview de Patafloche
à retrouver en pages intérieures

L'édito ...

À l'heure où vous recevrez ce numéro nous viendrons de fêter nos 40 ans et serons sur le point de tenir notre quarantième assemblée générale le 24 mai prochain.

Que d'événements ce printemps ! Et quelle chance d'avoir pu traverser toutes ces années malgré les vicissitudes des financements, les incertitudes de la législation et de l'hébergement ! Nous avons à la fin de l'année dernière, failli devoir mettre la clé sous la porte, et ce n'était malheureusement pas la première fois, mais le soutien de centaines d'anciens et de nouveaux donateurs, ainsi que de l'UEPAL, nous a permis de passer ce mauvais cap, que tous en soient très chaleureusement remerciés. Mention particulière doit aussi être faite à la Ville de Strasbourg qui nous épaula depuis si longtemps,

Nous pouvons légitimement être fiers de cette longévité, de cette capacité d'adaptation, et de tout le travail effectué au long de cette période. Et nous devons être reconnaissants à tous ceux qui ont permis ce miracle. Pour commencer, une mention particulière à nos salariés, qui ont tenu le cap contre vents et marées sans s'énerver et en préservant ce sens de l'accueil, cette bienveillance, cette patience face à toutes les sollicitations. Ils sont grandement

- 4** Analyse de la loi Darmanin
Par Hippolyte COESTER du GISTI
- 6** CASAS, C.A.S.A.S.
Par Eva Faerber
- 11** Quels enjeux de l'interprétariat sur le recours à la CNDA ?
- 13** Artem ...
Propos recueillis par AC
- 15** L'interview de Patafloche
- 16** Le jour de la destruction
Par Musa Gueschaev
- 18** Pour CASAS
Par Elias Levi Toledo

responsables de ce que les bénévoles et les salariés plus récents ne manquent pas pour soutenir nos actions, appréciant l'ambiance de travail qui règne à CASAS.

La poésie n'y est pas pour rien, aussi surprenant que cela puisse paraître, et elle aide à colorer le quotidien, à mettre des mots sur les épreuves, comme le rapportent les chansons tchéchènes de ce numéro. Mais il y a eu aussi la soirée poésie du 1^{er} février, offerte par les « Hauts Parleurs », de talentueux étudiants qui, devant une nombreuse assemblée, ont parlé de l'exil. Des extraits de leurs textes sont présentés ici. Ou le spectacle pour enfants « la nuit dort au fond de ma poche » joué à CASAS le 20 mars.

Merci aussi à tous ces bénévoles, stagiaires et salariés, qui se sont succédés au long des années, chacun apportant son charisme propre, ses suggestions, ses réflexions et sa petite pierre à l'édifice commun. Nous commençons ici une série d'interviews de certains d'entre eux, qui sera poursuivie dans les numéros suivants de notre bulletin. Dans ce numéro, nous mettons en relief le rôle particulièrement important du passage d'une langue à l'autre. C'est si essentiel que, depuis de longues années, des salariés se succèdent sur un poste conjuguant la fonction d'accueillant avec celle d'interprète, tous les autres interprètes étant exclusivement bénévoles.

C'est une période de grande incertitude qui s'ouvre maintenant.

Comment se terminera l'année ? Nous naviguons à vue, autant d'un point de vue financier que législatif, avec des textes qui ne cessent de se durcir, même si pour l'instant nous manquons un peu de recul sur leur application, et des possibilités d'hébergement qui se restreignent chaque jour davantage.

Nous avons l'impression de vivre une période particulièrement difficile, mais le passé nous enseigne qu'il y a pu y avoir pire encore. Alors gardons foi en l'avenir, et prenons le pari que nous puissions poursuivre encore pour venir en aide aux demandeurs d'asile. ■

Alice Chovannes
Présidente



Voulez-vous recevoir nos informations ?

Nous sommes amenés à vous informer d'évènements ou d'appels intéressants par mail entre deux envois de Voix de Traverses. Donnez-nous votre adresse mail, si ce n'est déjà fait, en écrivant à :

casastrasbourg@orange.fr

si vous souhaitez être tenus au courant. Et cela nous permettra aussi d'éviter des frais d'envois postaux, alors que chaque euro épargné peut servir à aider les demandeurs d'asile. Un grand merci d'avance !

Analyse de la loi Darmanin

Lors d'une réunion publique organisée le 19 février 2024 par les collectifs "d'ailleurs nous sommes d'ici" et "pour une autre politique migratoire" Hippolyte COESTER du GISTI a livré son analyse de la nouvelle loi.

Ne sont repris ici que les points concernant la demande d'asile. (synthèse rédigée par A.C.)

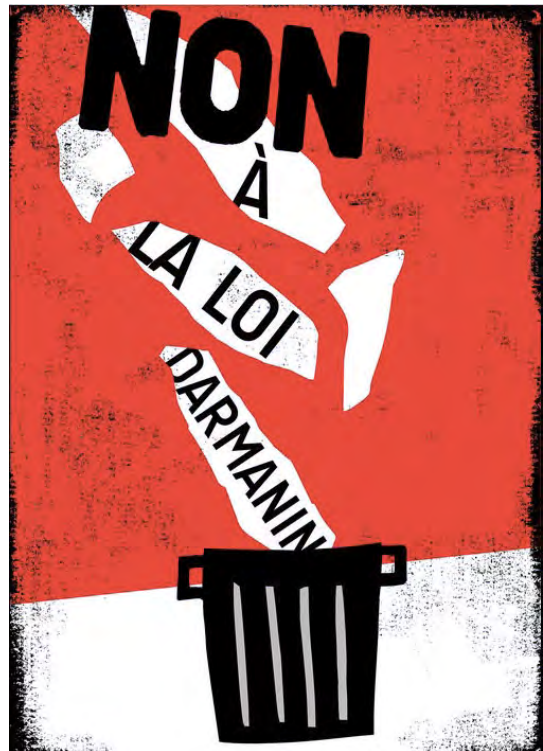
La décentralisation de la Cour Nationale du Droit d'Asile, actuellement basée à Montreuil, pourrait être un aspect intéressant si cela permettait de limiter les coûteux déplacements de demandeurs d'asile. Cependant la création de chambres régionales se limitera probablement à quelques grandes agglomérations, sans doute frontalières. Dans l'idéal, une coordination entre les trois institutions actuellement chargées de l'asile à savoir l'OFPRA [et la CNDA, chargés de la détermination du statut de réfugié], l'OFII [Office français de l'immigration et de l'intégration chargé de l'hébergement et des conditions minimales d'accueil] et la Préfecture [chargée des autorisations de séjour] au sein de France Asile pourrait être utile, mais elles risquent de s'entendre pour restreindre l'accès à la procédure. De plus le contrôle de la CNDA sur les chambres régionales pourrait être limité et conduire à une jurisprudence peu cohérente.

La réorganisation de l'OFPRA en région doit se faire par décrets, mais ceux-ci peuvent mettre des mois à paraître, [surtout dans un contexte de restriction budgétaire]. Cela ne risque-t-il pas de ralentir encore une délivrance de plus en plus lente des papiers d'état civil pour les réfugiés,

souvent obligés de saisir une juridiction civile pour obtenir leurs papiers ?

Le refus des Conditions minimales d'accueil [CMA déterminées par les textes européens et comprenant surtout l'hébergement] sera codifié, ce qui limite la souplesse dans leur attribution

Le juge unique devrait être généralisé pour tout ce qui concerne la situation des étrangers que ce soit à la CNDA ou pour les éloignements, avec une



augmentation probable d'arbitraire. C'est une inflexion nette dans les procédures en France, et le droit des étrangers en est la première victime.

Si un demandeur d'asile se soustrait à son « éloignement » à la suite d'une OQTF [obligation de quitter le territoire français] ou prend du retard dans son exécution, il sera interdit de retour. Or actuellement moins de 7% des OQTF sont effectivement exécutées, ce qui conduit à une augmentation des personnes sans droit.

Le regroupement familial pour les réfugiés qui pouvaient faire venir leurs enfants jusqu'à 21 ans, est réduit à 18 ans, alors que le réfugié ne peut plus retourner dans son pays, et que les visas pour la France sont très difficiles à obtenir, surtout pour les jeunes. Par ailleurs tous les papiers d'identité venant du Bangladesh sont considérés comme des faux. Et les tests osseux tant décriés pour déterminer l'âge des jeunes qui demandent l'asile, continueront à être pratiqués.

La circulaire Valls qui permettait dans certains cas d'obtenir une régularisation par le travail, a été vidée de son objet puisque maintenant la régularisation par le travail pour les métiers dits « en tension » est entrée dans la loi. Mais qui pourra fournir des contrats de travail et des fiches de paie quand un patron peut avoir de gros ennuis s'il emploie des personnes sans autorisation de travail ? La circulaire Valls reste valable pour des régularisations à titre humanitaire, qui de tous temps ont été très difficiles à obtenir.

Toutes les mesures qui ont été rejetées par le Conseil d'État l'ont été pour des raisons de procédure : elles ont été considérées comme des cavaliers législatifs, c'est-à-dire des décisions qui ne sont pas directement en relation avec le sujet de la loi. Mais rien n'empêche qu'elles soient reprises dans des circulaires, voire dans d'autres lois dont le sujet serait plus approprié.



Eva Faerber, un des membres fondateurs de CASAS, nous a fait l'amitié d'être présente à notre fête des 40 ans, lors de laquelle elle a rappelé les tout débuts de l'association.



À l'ange d'Or, rue des Orphelins, les chèques déjeuner fournis par la Cimade permettaient de temps à autre un repas où ensemble, stagiaires, objecteurs, partenaires de travail dans les associations d'immigrés marocains, chiliens, du Clapest ou d'ailleurs avions l'occasion d'abord de profiter de la bonne cuisine de Dom, et puis de mettre en commun nos réflexions quant à notre travail. Et parfois de jouer avec des mots, de rire avec un brin d'amertume des jeux langagiers du pouvoir public, qui venait d'inventer le concept de « solliciteur d'asile inopiné » pour parler des clandestins.

C'est à une des tables de l'Ange d'Or qu'un jour il y a 40 ans est né le nom de l'association **CASAS**.

CASAS, ... les maisons, plusieurs maisons, dans la langue des réfugiés chiliens si présents et déjà établis à Strasbourg à l'époque

CASAS, comme Bartholomé, ce fils de marrane devenu dominicain, et qui, au 16^{ième} siècle, essaiera de faire comprendre via la controverse de Valladolid que même les Indiens ont une âme et que même les pauvres sont des gens.

C.A.S.A.S.

Un sigle, des lettres qui jouent entre

elles, cherchent leur bonne place, tentent de donner le sens et de d'être belles ensemble.

Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile à Strasbourg

Strasbourg, nous avons grandi ici et on nous a bien mis dans le biberon ce qu'est Strasbourg! Son nom invite nécessairement à l'entrelacs des pistes et des chemins, carrefour médiéval où arrivent, font escale, restent ou repartent ceux que la vie fait cheminer, cheminots ou commerçants, bateliers ou pèlerins, errants ou fanfarons, fuyards et joyeux randonneurs. D'aucuns y cherchent une université, d'autres l'amour de leur vie, ou bien des vacances, un coup à boire, un travail.

Nous, autour de la table, étions invités à fournir un Asile, un abri décent et provisoire, un droit au séjour, au respect, du pain, un pont culturel et langagier à celles et ceux qui cherchaient refuge en France, ici, à Strasbourg. L'évidence de ce qu'est l'asile, du droit élémentaire de chacune et chacun nourrit de puis des siècles la vision du monde et de l'humain que portent nos cultures républicaine, religieuse, familiale, avec de surcroît souvent en mémoire souterraine les exils et fuites obligées de nos ancêtres.

Les Solliciteurs d'asile d'il y a 40 ans nous sollicitaient, c'est leur demande au premier chef qui a conduit à la création de CASAS.

Parmi ceux qui avaient déjà trouvé asile à Strasbourg, certains se devaient d'aider les suivants qui arrivaient, démunis comme eux au premier jour.

Ils décrivaient le jeu de piste infernal, du SSAE à la Cimade, de la Préfecture à la rue de la Nuée Bleue, du Secours catholique au Bureau d'aide Sociale, du cercle Bernanos à un hypothétique lieu d'apprentissage du français. Tourner en rond de la place de la République à la rue Gutenberg, en passant par l'Esplanade et l'Avenue de la Forêt noire, et recommencer le lendemain, et le jour suivant. Rajouter parfois des étapes à l'hôpital, à la gare, au tribunal, au pont de Kehl, errer en terre inconnue sans l'avoir choisi, ni préparé.

En ce temps-là, où des relents de culpabilité traînaient encore dans ma culture – l'avantage des années qui passent et des cheveux qui blanchissent c'est que ce sentiment fond comme beurre au soleil, une bonne chose ! - je me disais, moi qui travaillais pour la Cimade fondée une quarantaine d'années auparavant pour accueillir les évacués d'Alsace-Lorraine, je me récitais les vers de Virgile :

« Nous fuyons notre pays, et toi tranquillo dans les sous-bois tu chantonnes le nom de ta chérie.. »

Accueillir ce n'est pas aimer, ce n'est pas être d'accord avec l'arrivant,

ce n'est rien d'autre que mettre le couvert pour le voyageur et s'asseoir un instant avec lui, à l'abri d'une case, commensalité socle minimum de notre humanité.

Mais revenons à table au bistrot à la Krutenau, ne laissons pas refroidir le plat du jour : nous étions donc plusieurs à ouvrir la porte, certains d'entre nous étaient « portiers » payés pour ouvrir ces portes, d'autres les ouvraient « juste comme ça ».

Parfois il est bon d'être un peu rationnel. Pourquoi s'épuiser chacune et chacun dans son coin à recevoir ces mêmes demandeurs d'asile, qui eux usent leurs semelles à tourner en rond

Et nous en arrivons au **Collectif**, cette première lettre du nom CASAS, celle du Commencement ; Rémi Blondé au Secours Catholique, Monsieur Deiber au Bureau d'Aide sociale, Marie – Madeleine Barth et Alice Chavannes au



Alice Chavannes © Photo Simone Fluhr

SSAE, Claire Matteotti à l'église Orthodoxe, Michel Bombola, Marc Schweyer d'Amnesty, Lazlo réfugié hongrois, Mery Hachemizadeh au Clapest ainsi qu'Ali son mari, Mehmet Mogultay et Ali Basaran, -la moitié des fondateurs de CASAS connaissaient l'exil dans leur propre chair ou dans celle de leurs parents- les objecteurs de conscience et les stagiaires qui formaient l'équipe active de la Cimade de Strasbourg, ainsi que d'autres qui à titre personnel s'engageaient dans leur travail au sein des institutions publiques, laïques et ecclésiastiques, ont analysé la situation et décidé de se mettre ensemble pour ouvrir un lieu le plus accueillant et le plus efficace possible pour ceux qui demandaient l'asile, et avaient légalement des chances de l'obtenir. Quant aux autres, les demandeurs « inopinés » (cette dénomination quarante ans plus tard me reste encore en travers de la gorge...), nous avons fait le choix de ne pas les orienter vers CASAS, pour ne pas user par accumulation d'échecs tous ces bénévoles qui faisaient tout le travail ; il n'y avait aucun salarié au départ.

Concrètement et techniquement, la création de l'association CASAS repose sur deux personnes. Déborah Kapp était apprentie pasteur en stage à la Cimade, Annelise Ponta y était apprentie



Annelise Ponta-Mogultay et Mehmet, son mari.

© Photo Simone Fluhr

assistante sociale.

Ces deux jeunes filles, aujourd'hui des dames respectables, ont eu comme tâche d'utiliser leur stage pour créer de A à Z l'association CASAS, ce qu'elles ont fait.



Je crois, avec un brin de fierté, que ce fut pour elles et pour nous tous « un bon stage ».

Quand Michel Hoeffel m'a proposé comme local la maison du quai Saint-Nicolas que je connaissais depuis l'enfance, et dont j'aimais depuis si longtemps l'escalier de bois qui chantait et craquait sous nos pas, je savais exactement à quelle marche ...

Nous avons pu matérialiser notre projet, et... Voilà !

Cette maison a par la suite pris le nom de Georges **CASALIS**, à qui j'associerais volontiers celui de son épouse Dorothee, qui s'est faite l'écho de notre projet à la Cimade à Paris, ce qui a consolidé l'appui essentiel dont nous avons bénéficié. ■



Casas, la Maison jaune...



Les Éclaireurs

Au Cinéma Star St Exupéry, mardi 14 mai à 20h00.



«Dans une maison jaune au coeur de Strasbourg, des gens venus de tous les coins du monde livrent par brides leur espoir de retrouver un refuge

suite aux persécutions qui les ont fait basculer dans l'exil...»*

«Les éclaireurs», un film de Simone Fluhr et Daniel Coche datant de 2011, a tourné dans toute la France lors de sa parution. Il retrace des moments de la vie de CASAS qui était alors abrité dans la fameuse «maison jaune».

Al'occasion des 40 ans de CASAS, il sera exceptionnellement reprogrammé au cinéma Star St Exupéry le mardi 14 mai à 20h. Si vous voulez le découvrir ou le revoir, c'est une occasion unique, à ne pas manquer !

*Simone Fluhr et Daniel Coche - www.Dorafilms.com

Quels enjeux de l'interprétariat sur le recours à la CNDA ?

Cet article dont nous reprenons ici des extraits avec l'aimable autorisation du Centre Primo Levi, est tiré de son numéro 87 de janvier 2024 dont le thème est « l'interprétariat au cœur du soin ». C'est un entretien entre Marie Daniès, Virginie Robineau avocate et Aurélia Malhou juriste. Il illustre l'importance du travail de CASAS qui est en constante interface entre les avocats et les demandeurs d'asile.

Généralement ce sont les mêmes équipes d'interprètes qui assurent l'interprétariat à l'Office Français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA) et à la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA). Ce qui fait que, si cela ne s'est pas très bien passé à l'OFPRA pour nos requérants, ils peuvent se retrouver dans une angoisse de retomber sur le même interprète à la Cour [...]

Une question importante est celle du lien de confiance qui doit exister entre l'interprète et celui dont il traduit les paroles. D'où l'importance de pouvoir signaler ce qui n'a pas bien fonctionné, y compris à l'OFPRA. Par exemple, si un requérant me dit que l'interprète lui demande de faire des réponses courtes ou ne le laisse pas terminer ses propos, c'est important de le signaler dans le recours, en expliquant qu'il n'a pas pu s'exprimer de façon tout à fait complète et qu'il n'a pas pu terminer son raisonnement. [...] De plus en plus de présidents apprécient, malgré la présence de l'interprète de droit, sollicitée au début de la procédure, que le requérant ne fasse appel à lui

qu'en cas de besoins. Il suffit alors de le dire au Président au début de l'audience, tout en précisant que l'appel à l'interprète sera en cas de difficultés de compréhension ou d'expression. En général c'est accepté,. Les présidents y sont même plutôt favorables, car cela montre aussi que le requérant fait des efforts pour apprendre la langue, pour s'intégrer, etc. Mais il ne faut pas qu'il se mette dans une posture où il serait mal à l'aise. [...]

Depuis la réforme [d'avant la loi Darmanin], malheureusement, l'interprète est demandé au début de la demande d'asile et il n'est plus possible à priori d'en changer quand arrive l'audience. Donc, à contrario, un demandeur d'asile qui souhaite s'exprimer dès le début en français pour démontrer son apprentissage, peut se retrouver dans une situation délicate s'il n'est pas en mesure de bien comprendre les questions ou de s'exprimer. Parfois cela se remarque lors des [transcriptions des] entretiens à l'OFPRA car la personne a dû faire répéter plusieurs fois l'officier ou répond complètement

à côté de la question posée. Dans ce cas, si c'est avant le recours, nous avons la chance de bénéficier d'une tolérance et de motiver la demande d'un interprète pour la CNDA. En général, c'est accepté parce que les présidents savent très bien que la langue est importante mais il vaut mieux demander un interprète dès le début de la procédure.

Quelle difficulté majeure sans présence d'interprète [chez l'avocat] ?

Ce sont les dossiers où il n'y a pas d'accompagnement par une structure, ni de budget d'interprétariat, et où cela requiert d'échanger avec des connaissances du requérant pour pouvoir communiquer. Je préfère encore travailler seule, mais directement avec la personne. Au moins, je peux questionner des expressions du visage, son regard, etc. Sinon, le requérant va se référer à son entourage et en général cela n'aide pas, car il n'est pas toujours de bon conseil. Et puis comment aborder des éléments très intimes ? [...] Notre difficulté concerne les personnes qui sont sans interface, sans structure d'accueil, sans rien, livrées à elles même, parfois à la rue. Comment faire pour se comprendre ? Comment accéder au récit ? [...] Ce

qui fait donc peser la responsabilité sur les épaules du requérant, alors qu'il a peu de revenus et que la traduction, notamment de ce document d'ordre judiciaire, coûte très cher car il faut faire appel à un interprète assermenté. [...] Surtout que la carte d'aide pour les demandeurs d'asile (ADA) ne permet pas de retirer de l'argent pour les traductions [...]

[À la CNDA] L'interprète est uniquement présent au moment de l'audience, et ceci pour qu'il n'ait aucun regard sur le dossier. Il doit être impartial. Et cette neutralité, c'est aussi ne pas trop montrer d'expressions faciales lors de l'audience. [...] Pour certains dossiers la provenance du requérant est évidemment très importante. Donc en effet, c'est mieux si l'interprète connaît le nom des villes et est capable de les retranscrire parce que la formation de jugement va s'appuyer sur des cartes et essayer de retrouver des noms. Si l'interprète ne traduit pas bien le nom de la ville ou du village, là nous sommes devant un écueil car il ne sera pas retrouvé sur la carte. Mais en même temps, comment connaître tous les noms de villages d'un pays ? ■



«Je suis né en Georgie mais j'ai fait mes études universitaires en Russie, quand ma famille a été contrainte de quitter la Georgie, si bien que je parle facilement les deux langues. Quand je suis arrivé en France avec mon épouse, j'ai été hébergé dans un CADA où il y avait des cours de français, mais le niveau n'était pas fameux, et les cours peu intensifs, aussi j'avais l'impression de piétiner. Je me suis aussi inscrit dans un centre socio-culturel. J'ai commencé à me perfectionner en recherchant des applications d'apprentissage du français sur Internet, surtout pour la grammaire et les conjugaisons et j'ai pu ainsi avancer beaucoup plus vite.

J'ai demandé alors si je pouvais me dispenser des cours mais on m'a demandé de rester car il fallait justifier les sommes engagées par le nombre de personnes les fréquentant. Ne voulant pas pénaliser les structures j'ai continué tout en cherchant à améliorer mon niveau. Je me sentais complètement handicapé par mes difficultés à m'exprimer, je n'arrivais même pas à renseigner quelqu'un à un arrêt de tram, alors que je connaissais parfaitement la réponse.

Je me suis rapidement rendu compte qu'il fallait que je pratique davantage pour pouvoir parler couramment et à l'automne 2018, j'ai proposé à la CIMADE d'être bénévole pour les traductions. J'ai pu avoir deux ou trois entretiens dans l'association, mais ayant été aussi orienté vers CASAS, j'ai trouvé le travail plus intéressant et comme j'étais plus souvent employé à CASAS, j'ai fini par m'y implanter principalement. Comme il y a énormément de demandeurs d'asile russophones ou parlant le géorgien, un travail à mi-temps m'a été proposé, puis un plein temps environ une année après. Mais la CIMADE fait toujours ponctuellement appel à moi de temps en temps.

Cependant je ne fais pas que traduire des entretiens. Ayant appris quantité de procédures sur le terrain à force de travailler avec les uns et les

autres, je fais souvent des démarches en autonomie dans une des deux langues, recevant les personnes qui viennent en permanence et répondant à leurs questions, avec ou sans l'aide de l'équipe selon les cas. Par exemple je fais des demandes d'aide juridictionnelle tout seul, j'envoie des mails, je passe des coups de fil pour résoudre des problèmes simples. Mais par ailleurs je demande toujours confirmation à un de nos juristes quand il faut calculer les délais pour les personnes en procédure Dublin. Quand un demandeur change de région, qu'il n'a pas de documents ou en a perdu la moitié, j'essaie de recueillir les coordonnées d'une assistante sociale ou d'un avocat qui pourront donner plus de détails au bénévole, au stagiaire ou au salarié qui prendra la situation en charge. Je sais que je suis très utile quand je peux travailler de façon autonome et décharger le restant de l'équipe.

Par ailleurs je traduis le récit des personnes qui font des recours et j'adore travailler avec certains bénévoles très expérimentés. A ces moments-là, je me dis que je ne pourrais jamais aider tout seul à rédiger un complément de recours. Comme interprète, je m'adapte à la personne qui rédige le dossier, mais si on parle trop vite, c'est difficile pour moi.

Le travail n'est pas toujours simple, un de mes plus terribles souvenirs est celui d'une famille tchétchène qui avait 5 ou 6 enfants et qui a appris que son recours était rejeté. La mère a perdu

connaissance, les enfants se sont mis à crier et il a fallu appeler le SAMU. En attendant elle a été allongée sur le canapé, à un moment elle a cessé de respirer. Sincèrement je pensais qu'elle simulait et je me suis senti très coupable quand le médecin qui est arrivé a décidé de l'hospitaliser car elle avait perdu l'usage de ses mains. Mais c'était tout une histoire, le mari refusait car cela aurait impliqué qu'il reste seul avec sa belle-mère et ses enfants, ce qui était inconcevable dans sa tradition. Il y a eu un gros conflit entre le médecin et le mari. Finalement plus tard cette famille a pu être prise en charge par Caritas pour l'hébergement. Ils ont fait une demande de réexamen qui a heureusement abouti à l'obtention d'un statut de réfugié.

Le but de mon travail c'est d'avoir des résultats et on travaille avec toute l'équipe pour en avoir le maximum. Les réussites nous motivent, on a une mission et derrière seulement, un salaire. Souvent les gens disent que CASAS est le seul endroit où on est accueilli comme un être humain, où on peut être écouté.

La première motivation pour travailler à CASAS c'est la relation avec les équipes. Notre petite équipe de salariés est très soudée et se tient les coudes, et les relations avec les bénévoles sont excellentes également, on se sent très soutenu. D'ailleurs quand la T'Rêve a organisé un tournoi de football, on a devancé toutes les autres associations.»

L'interview de Patafloche



L'interview de ce membre de CASAS a été difficile, il a fallu trouver des interprètes dans son idiome rare, qu'en fait aucun ne maîtrise bien. Finalement en mettant bout à bout les diverses interventions, il a été possible de reconstituer son récit, un exercice bien maîtrisé à CASAS.

«Je ne me souviens plus très bien quand je suis arrivé à CASAS, mais c'était en tous cas après le déménagement rue Brûlée, vers 2016 ou 2017. Je suis originaire des Vosges, mais après avoir vécu quelques années dans les montagnes, je devais terminer ma carrière de peluche dans un grenier poussiéreux quand j'ai été repéré par la directrice de CASAS qui cherchait des doudous pour le coin enfant, et qui m'a trouvé fort sympathique quoique bien abîmé.

Grâce à l'aide d'une de ses voisines qui m'a taillé queue et oreilles dans les restes d'une vieille robe de chambre de couleur parme, formant un

agréable contraste avec mon pelage jaune d'origine, je suis redevenu parfaitement présentable, à tel point que, du coin enfant, je suis passé au bureau, une belle promotion. Pourtant j'ai quelquefois la nostalgie de mes copains du coin enfant, alors de temps en temps j'en invite un à venir me rejoindre au bureau.

Que de moments d'émotion ai-je partagé avec salariés et bénévoles : Les énervements quand on n'arrive pas à atteindre son interlocuteur au téléphone ou que la conversation devient incompréhensible à cause de connexions défectueuses, l'angoisse de ne pas parvenir à boucler un dossier à temps, le désespoir face à une réponse négative, la joie quand un statut de réfugié est accordé après une multitude de recours, le découragement quand aucune place d'hébergement n'a pu être trouvée pour une famille.... Et les confidences que j'ai silencieusement recueillies, ne sortiront pas de ma bouche, pourtant très large....

Mais j'ai aussi été victime de moments d'excitation quand deux jeunes personnes, lors d'une soirée dont CASAS a le secret, se sont disputées ma possession et m'ont arraché un bras. Heureusement Christiane m'a hospitalisé chez elle et en chirurgienne experte me l'a recousu sans anesthésie. Elle m'a fait ensuite passer un sale quart d'heure dans sa

machine à laver. Mais ça ne fait rien, je dois avouer un petit faible pour elle, on passe tant de temps ensemble !

J'ai eu mon heure de gloire quand Nathan, revenu de l'Ouzbékistan où il complétait ses encyclopédiques

savoirs, m'a ramené ma toque, que j'aime à porter sur le côté. Je trouve qu'elle me donne un petit air coquin, qui compense mes longues heures de mutisme, et les nuits solitaires où je veille sur la maison de la solidarité.» ■

Le jour de la destruction

Par Musa Gueschoev

Le 23 février 1944, Staline ordonne la déportation de centaines de milliers de Tchétchènes et d'Ingouches vers le Kazakhstan et la Kirghizie. Cette déportation, moins connue que l'Holodomor des Ukrainiens effectué quelques années auparavant, prend comme prétexte une soi-disant collaboration avec les nazis, mais ce qui est réellement puni, c'est l'attachement de ces peuples à leur terre, leurs coutumes et leur religion et la résistance à la stalinisation de la société.

De nombreux poèmes et chansons perpétuent le souvenir de cette déportation qui fit des milliers de victimes, avant le départ et pendant le trajet en train dans des wagons à bestiaux d'où l'on jetait les cadavres sur les bas-côtés et les fossés. Ce sont deux de ces chansons qui sont transcrites ci-dessous.

Comme tu es fort mon cœur

De quoi es-tu fait, cœur dans ma poitrine ?

Fort comme l'acier, poignard en acier damassé -

Que pourtant le feu bleu fait fondre.

Comme tu es fort, mon cœur !

Par le verdict du chef qui peut tout,

Quand tu as été séparé de ta patrie,

Tu n'as pas brûlé ni éclaté, cœur dans ma poitrine.

De quoi es-tu fait ?

Comme tu es fort, mon cœur !

Quand les sources glacées ont gelé,

Couvrant les cimes des arbres de givre,

Que des nouvelles effrayantes sont arrivées en Tchétchénie-Ingouchie -

Tu n'as pas brûlé ni éclaté, cœur dans ma poitrine.

De quoi es-tu fait ?

Comme tu es fort, mon cœur !

Traînant les pères et les mères hors de leurs maisons,

Arrachant les anges du sein de leur mère,

Ce matin-là où nous avons été chassés de notre patrie,

Tu n'as pas brûlé ni éclaté, cœur dans ma poitrine.

De quoi es-tu fait ?

Comme tu es fort, mon cœur !

Quand les proches ont été arrachés aux villages

Et qu'ils nous ont rassemblés comme du bétail dans la ville sur la Sunzha,

Tu n'as pas brûlé ni éclaté, cœur dans ma poitrine.

De quoi es-tu fait ?

Comme tu es fort, mon cœur !..

Les jours noirs

Les jours noirs m'ont été racontés par
les montagnes

Les habitants des montagnes n'avaient
jamais vu de récit aussi sombre

Le temps ne pourra guérir cette douleur.

Et les montagnes veillaient sur les
montagnards

Tout s'est déroulé de par des ordres
terribles,

Et le jugement nous ne pouvions le
comprendre.

Selon les ordres, nous avons été
chassés avec mépris

De nos terres natales, les terres
habitées par les vaynakhs¹

Et comme des animaux, avons été
jetés dans des wagons à bétail

Lors de cette terrible année de guerre.

Pourquoi les montagnards ont-ils été
punis ce jour-là ?

Quel a été leur faute vis à vis de leur
pays ?

Toutes les horreurs, nous les avons
traversées.

La faim nous a fauchés d'une vague
assassine

1. ceux qui parlent le tchétychène ou l'ingouche

Nous avons souhaité malheur à Staline
dans nos prières

Mais il n'entendait rien de nos prières

Indifférent sur son trône

Il marchait à travers les troupes mortes
le long d'un chemin ensanglanté

Avec son auréole de grandeur

Il s'élevait au-dessus de la foule
intimidée

Pour lui nous n'étions que des brindilles
Emportées dans le flot qu'il avait
provoqué.

Quel triste période nous avons vécue,
Cette séparation de nos montagnes
natales.

Un jour, j'ai rencontré un ami tenant
une valise

Que ramènes-tu ? Tu as réussi à
devenir riche ?

- Ce sont les reste de ma mère a-t- il
répondu

Je l'emmène dans mon pays, pour
l'enterrer.

Notre train est arrivé à l'aube

Rencontrant une foule angoissée

Un vieux grisonnant avec des habits
usés

S'est penché sur le quai et a embrassé
le sol.

Pour CASAS

Elios Levi Toledo, Directeur Artistique de Haut Parleurs !

Le premier février 2024, notre scène ouverte de poésie Haut Parleurs a organisé son premier événement extraordinaire, une soirée poétique et internationale en soutien de CASAS. Nous avons fait appel à quatre poètes et une musicienne (Eva Avramenko) venus d'horizons très différents. Il y a eu des poèmes qui ont dit de façon subjective et sensible l'expérience de vivre en tant qu'étranger. Il y a eu aussi des témoignages qui ont bouleversé le public, qui passait, ému, des rires aux larmes.

Si la poésie est cette parole qui rend compte de toute la profondeur humaine, alors elle est le parfait contraire des dossiers administratifs, qui réduisent les sujets à un numéro, à une donnée, à une démarche. Cette soirée qui a permis de récolter des dons pour CASAS, ce n'était pas seulement un geste de soutien au travail extraordinaire que cette association effectue, mais également un acte politique de résistance. Et ah!, que c'était beau!

Pour revivre cette soirée, nous reproduisons quelques extraits lus ce jour-là. Et pour continuer la fête, Haut Parleurs organise des scènes ouvertes de poésie tous les premiers mercredis du mois à La Planque à Strasbourg.

Vive la poésie! Vive la diversité! Et vive CASAS!

Je suis armé d'un micro — Mackenson Bijou (Haïti)

Je suis armé d'un micro comme
Kalachnikov

Je lance mes mots comme plombs qui
pètent le tympan et déchirent le flanc

Dans ce que je dis et écris, je suis franc

Je sais que le monde n'aime pas la
vérité mais j'y habite avec mon intégrité

Ils condamnent la réaction sans même
juger l'action

[...] Trop de choses sur le cœur

Quand je fais le choix de slamer mon
texte, je ne veux pas que ça danse
mais que ça pense.

Le Départ — Joana Ferreira (Portugal)

C'est drôle la mémoire. Je pourrais
chanter les génériques de l'ensemble
de mes dessins animés d'enfance tout
en étant incapable de me rappeler de
la date de mon départ.

Je connais par cœur des livres entiers :
page par page, ligne par ligne ... sans
me souvenir de nos derniers échanges.

Je peux reconnaître l'odeur de 1000 épices, quand la vôtre s'est mue et est devenue poussière.

Au loin, ma mémoire faiblit et pourtant je n'oublie pas.

Je m'accroche à vos fragments et remplit les espaces vides.

Vivía en el sur - Paula C. Guidi (Venezuela)

Ma ville criait, et je m'endormais avec des coups de feu et d'hurllements grondants au loin. J'ai dû m'enfuir du sud, imitant les oiseaux. Nous sommes nombreux à être partis, à la recherche d'une lumière improbable. Nous cherchons ce que le sud n'a pas su nous accorder, ou plutôt ce que seul le

sud aurait pu nous accorder, mais qui depuis longtemps s'est épuisé. Nous partons du sud pour chercher le sud.

Piment - Elias Levi Toledo (Mexique)

toujours bornée opiniâtre question toujours

on me demande la même chose

« d'où viens-tu » chose creuse qui se fracasse

contre la face pleine du réel

« d'où viens-tu » disent-ils pour dire « tu n'es pas d'ici »

sans qu'il sachent eux-mêmes le sens de ce mot — absurde — « ici »



CASAS a besoin de votre soutien pour continuer ses actions !

Adhérer à l'association, c'est renforcer **CASAS** auprès de ses interlocuteurs, partenaires et financeurs. Faire un don régulier c'est pérenniser les actions de **CASAS**.

Pour nous aider, différentes possibilités : par chèque adressé à CASAS, don en ligne à partir de notre site www.casas.fr, ou virement occasionnel ou régulier sur un de nos comptes :

à la Banque Postale :

IBAN : FR91 2004 1010 1501 6988 2P03 654

BIC PSSTFRPPSTR

au Crédit Mutuel :

IBAN : FR76 1027 8010 8400 0256 8264 542

BIC : CMCIFR2A

Merci de préciser si votre soutien inclut l'adhésion à CASAS (montant : 30 €, étudiants et demandeurs d'emploi : 10 €).

Les cotisations versées et les dons faits à CASAS sont en partie déductibles du montant de vos impôts. Cette année encore, le plafond pour les dons (cumul annuel) ouvrant droit à une réduction d'impôt au taux de 75% a été relevé à 1000 euros. Au-delà de cette somme, c'est une réduction de 66% du montant restant des dons qui s'applique. Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal.

L'association CASAS est également habilitée à recevoir des legs.

Un grand merci...

CASAS remercie tous les bénévoles, stagiaires, donateurs, sympathisants et amis, sans qui la lutte pour la protection du droit d'asile ne serait qu'un vain mot.

CASAS remercie tous ses partenaires financiers et parmi eux :

- La ville de Strasbourg
- Eurométropole de Strasbourg
- les villes de Dambach la Ville, Bischeim,
- Stützheim-Offenheim, Illkirch-Graffenstaden,
- Ostwald, Mundolsheim,
- Schiltigheim, Hoenheim et Saverne
- La Communauté Européenne d'Alsace
- Fonds pour le Développement de la Vie Associative
- Entraide et Solidarité Protestantes et de nombreuses paroisses,
- L'Action Chrétienne en Orient

CASAS

Maison protestante de la solidarité

2, rue Brulée 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 25 13 03 Fax : 03 88 24 05 83

casastrasbourg@wanadoo.fr

www.casas.fr

- CARITAS Secours Catholique
- Le Centre Social Protestant
- Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg
- Terre sans Frontière
- Fondation ACAT pour la dignité humaine
- Fondation du protestantisme
- Fondation de France
- Association Caritative Anglicane de Strasbourg
- Tôt ou t'Art
- Fonds de dotation KS Groupe
- Chapitre Saint-Thomas

Les informations personnelles recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé uniquement destiné à vous tenir informé(e) de nos actions et à faire appel à votre générosité. Il n'est communiqué ni partagé.

Conformément au nouveau règlement de l'Union européenne, le RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données vous concernant, en écrivant au siège de l'association.